

Troisième appel à projets FEDER 2014-2020



À l'issue des deux premiers appels, un **troisième appel à projets publics FEDER est lancé ce 8 février.**

Il concerne **exclusivement la mesure 2.3.3** « Aide à la mise en place de Hubs créatifs dans les villes universitaires et les villes de plus de 50.000 habitants » pour laquelle un budget total de **4.426.845 €** est disponible.

Ce montant est réparti sur les deux zones à savoir 2.440.527 € pour la zone « Transition » (Wallonie hors Province du Brabant wallon) et 1.986.318 € sur la zone « Région plus développée » (Province du Brabant wallon).

Les projets qui seront déposés démontreront leur plus-value et leur cohérence par rapport à l'existant et notamment par rapport aux projets déjà sélectionnés dans le cadre de la mesure 2.3.3.

Villes, Universités, Hautes écoles, Centres de recherche agréés, Intercommunales de développement économique, Wallonie Design et les personnes morales de droit public reconnues à cette fin sont invités à **déposer leur dossier de candidature.**

Vous faites partie de ces bénéficiaires potentiels ?

Les dossiers doivent être introduits **entre le 8 février 2017 et le 29 mars 2017 à 12h** par le biais d'un [formulaire électronique](#).

Afin d'aider les porteurs de projets, [un guide pratique](#) reprenant les modalités relatives au dépôt de portefeuilles de projets et du contenu de la mesure est téléchargeable sur [le site Waleurope](#).

Les agents du Département de la Coordination des Fonds structurels sont disponibles pour répondre à toute question via l'adresse animeval.dcf@spw.wallonie.be.

Flash news